

## SOMMAIRE

---

### ÉTUDES ET TRAVAUX

- 123 **Patrick VILLEMUR**  
Quelques monnaies inédites de Colonidès / Colonè, dans le contexte du panthéon monétaire des cités de Messénie sous les Sévères (1<sup>re</sup> partie)
- 130 **Jay DHARMADHIKARI**  
Deux monnaies inédites de l'émission transitoire de 307 apr. J.-C. à Héraclée de Thrace
- 135 **Marc PARVÉRIE, Richard PROT, Philippe SCHIESSER**  
À propos d'un denier hybride :  
Vendôme a-t-il frappé des monnaies portant MET/ALO ?

### CORRESPONDANCE

- 141 **Jean-Pierre GARNIER**  
Le petit blanc au soleil de Louis XI « oublié » de l'atelier Saint-Lô (rectificatif)

### SOCIÉTÉ

- 142 Lettre de la Présidente de la SFN
- 143 Du papier à la monnaie. Histoire et numismatique du billet.  
Appel à communications

## PROCHAINES SÉANCES

---

SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2020 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 - Journée - Monnaie de Paris

23-25 OCTOBRE 2020 - Journées numismatiques à Monaco



## ÉTUDES ET TRAVAUX

Patrick VILLEMUR\*

### Quelques monnaies inédites de Colonidès / Colonè, dans le contexte du panthéon monétaire des cités de Messénie sous les Sévères<sup>1</sup> (1<sup>re</sup> partie)

Colonidès (ou Colonè) est une petite agglomération<sup>2</sup> située sur la côte orientale de la Messénie, entre Coronè et Asinè (voir 2<sup>e</sup> partie, figure 3). Elle n'a, en dehors d'une rarissime émission au nom de la Ligue Achéenne au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>3</sup>, frappé monnaie que sous les Sévères, vraisemblablement entre 198 et 204 apr. J.-C.<sup>4</sup>, en quantité très limitée mais avec une iconographie de revers très variée<sup>5</sup>. Nous souhaitons présenter ici trois types inédits, chacun sur une monnaie unique.

Le premier se trouve au revers d'un *assarion* de Caracalla Auguste :

D/ M AYP AN-TΩNIN[OC]. Buste lauré, drapé et cuirassé de Caracalla à dr.  
R/ ΚΟΛΩΝΕ-ΙΤΩΝ<sup>6</sup>. Hermès nu debout à g. sur une base, une chlamyde au bras g., tenant un caducée de la main g. et une bourse de la main dr.  
Collection privée, AE, 20 mm, 3,57 g, 3 h (figure 1a).

Le deuxième figure au revers d'un *assarion* de Géta César :

D/ [ΛΟΥ ΣΕΠ ΓΕ-ΤΑΚ ΚΑΙΣΑΡ]. Buste tête nue, drapé et cuirassé de Géta à dr.  
R/ Κ-ΟΛΩΝΕΙΤΩΝ. Bœuf debout à dr.  
Berlin (Dattari) 18269250, AE, 21 mm, 4,06 g, 10 h (figure 1b).

Le troisième est représenté au revers d'un autre *assarion* de Géta :

D/ Même droit issu du même coin.  
R/ [ΚΟ]ΛΩ-ΝΙΤΩΝ. Cheval ? (ou chien ?) courant à dr.  
Vienne 2876, AE, 20 mm, 4,65 g, 9 h (figure 1c).

\* Membre titulaire de la SFN, pvillemur@hotmail.com

1. Nous souhaitons exprimer nos vifs remerciements à Catherine Grandjean et Michel Amandry, qui ont bien voulu lire ce texte et nous faire part de leurs commentaires et, pour ce dernier, nous donner accès à la documentation rassemblée dans le cadre du *RPC*.
2. Pausanias (IV, 34.7) la qualifie, ainsi que Méthana en Argolide, de *polisma* et non de *polis* ou cité comme les autres villes de Messénie.
3. BENNER 2008, p. 118.
4. KREMYDI, WARD 2017, p. 309. Caracalla, toujours lauré, est Auguste (depuis 198) et Géta, César, tête nue, abandonne le *praenomen* Lucius vers 204. Aucune monnaie de Colonidès au portrait de Plautille ne nous est connue à ce jour.
5. Ce monnayage est en alliage cuivreux probablement du bronze au plomb, comme le monnayage contemporain de Messène analysé dans GRANDJEAN 2003, p. 296.
6. L'éthnique ΚΟΛΩΝΙΔΗ(των) n'apparaît que sur l'émission de la Ligue Achéenne (*BCD* 775), mais c'est bien le nom de Colonidès que Pausanias emploie pour cette bourgade.

Le même revers figure sur un *assarion* de Septime Sévère :

D/ C CEO-YHPOC [ . Buste lauré, drapé et cuirassé de Septime Sévère à dr.

R/ ΚΟΛΩ-N[ ]N. Même revers issu du même coin.

Collection privée, - (figure 1d).



Figure 1

Ces deux derniers types ne se rencontrent sur aucune autre des émissions des 42 ateliers d'Achaïe actifs sous les Sévères<sup>7</sup>. Il est tentant de rapprocher le bovidé de la monnaie de Berlin du mythe de la grotte des vaches de Nestor évoqué par Pausanias (*Paus.* IV, 36.1), mais ce type conviendrait mieux alors à Pylos – où se trouvait la grotte – qu'à Colonidès qui en est très éloignée. Peut-être s'agit-il du bœuf Apis<sup>8</sup> : Pausanias (IV, 32.5) mentionne un sanctuaire de Sérapis et d'Isis à Messène, mais le lien est ténu. Quant au revers des deux dernières monnaies, son type comme son style sont tout à fait atypiques<sup>9</sup> et son interprétation est problématique, mais l'authenticité et l'attribution des deux exemplaires ne font aucun doute.

Le type d'Hermès, quant à lui, appartient au panthéon traditionnel du monnayage provincial<sup>10</sup>. Il est toutefois inusité en Messénie, hormis une monnaie unique de Cyparissia où il apparaît sous l'aspect d'un terme<sup>11</sup> (*BCD* 797 : 2<sup>e</sup> partie, figure 4h). Surtout, sur notre *assarion*, le dieu est dressé sur une base, ce qui tendrait à indiquer que l'artisan a voulu représenter une statue. Le phénomène, courant dans d'autres régions notamment à Corinthe, est particulièrement rare en Messénie : on le rencontre à Asinée, à Colonidès et à Pylos pour une figure féminine drapée de face, qui pourrait

7. Hormis, à Hermione, un bœuf conduit au sacrifice par un personnage (*IB-G*, pl. M III, la scène étant rapprochée du festival de Chthonia / Déméter décrit par Pausanias).
8. Une représentation semblable figure sur des monnaies de Géta pour Nicaea, par exemple (*SNRIS*, Nicaea 28).
9. Aucune comparaison notamment avec le cheval passant des monnaies de Mantinée.
10. Voir *SNG Cop.* 549 et 550 pour Gythium, dans la Laconie voisine.
11. Le même type apparaît à Phigalie, ville voisine en Arcadie, où, cette fois, il est décrit par Pausanias (VIII, 39.6) : JOST 2010, p. 238.

peut-être figurer Déméter ou encore Cybèle, la Mère des Dieux<sup>12</sup> (BCD 768, 770, 772 et 774 ; BCD 777.2 ; SNG Cop. 541) ; à Asinè encore pour un serpent enroulé sur lui-même (BCD 773 et Paris 1775), type très fréquent dans d'autres provinces, qui renvoie sans doute à Asclépios ; à Pylos également pour un bélier couché (voir 2<sup>e</sup> partie, figure 4i), qui fait penser aux représentations égyptiennes de Khnoum ou Amon, mais est fréquemment associé à Hermès<sup>13</sup> ou, plus rarement, au mythe de la toison d'or<sup>14</sup> ; enfin à Cyparissia pour le terme précité d'Hermès lui-même, mais aussi pour une représentation d'Athéna debout au revers d'un *diassarion* (BCD 791.1) alors que la même est figurée sans socle sur les *assaria*. Pausanias, sans doute parce qu'il ne consigne que les observations qui lui paraissent dignes d'intérêt, ne nous fournit d'indication sur aucun de ces types, hormis l'Athéna *Kyparissia* (voir *infra*). S'agissant de Colonidès, aucun sanctuaire ni monument public n'a d'ailleurs retenu son attention<sup>15</sup>.

Pourtant, le type monétaire d'Hermès vient s'ajouter à un panthéon déjà disproportionné pour cette bourgade. Les 36 monnaies connues de nous (soit 10 % des monnaies sévériennes de Messénie composant notre échantillon<sup>16</sup>, Thouria comprise<sup>17</sup>) offrent en effet pas moins de douze représentations de divinités, certaines faisant l'objet de 3 ou 4 variantes (figure 2).

Si la plupart d'entre elles sont partagées par les autres cités messéniennes et au-delà<sup>18</sup>, le profil du monnayage colonidéen, plus diversifié, est atypique :

- Tychè / Fortuna est bien représentée : 7 monnaies avec au moins 4 variantes du type traditionnel (tenant un gouvernail, une patère ou un sceptre, avec ou sans autel) ;
- viennent ensuite Aphrodite et Apollon : la première avec 6 monnaies semble-t-il<sup>19</sup> et 3 variantes au moins (avec la pomme d'or ou avec une phiale, avec ou sans un sceptre) ; le second avec 5 exemplaires et 4 variantes (avec la cithare ou non, avec la branche de laurier ou non, appuyé ou non sur une petite colonne, diversement vêtu) ; Pausanias fait bien état, sur la route de Coronè à Colonidès, d'un sanctuaire d'Apollon, avec deux statues d'Apollon *Corynthos* et d'Apollon *Argéotas* (IV, 34.7) ;

12. Pausanias remarque à Messène une statue de la Mère des dieux œuvre de Damophon (IV, 31.4), mais également un sanctuaire de Déméter (IV, 31.9 : voir le commentaire de J. Aubergier, p. 217).
13. Ainsi à Patras en Achaïe (BCD 575.2) ou à Corinthe (IB-G pl. E LXXXVI). Pausanias (IV, 33.4) mentionne, dans le bois sacré de Carnasion proche de Messène, des statues d'Apollon *Carneios* et « d'Hermès portant un bélier » (*Criophoros*).
14. Sur le monnayage hellénistique de Halos en Thessalie (SNG Cop. 62).
15. Il en dit seulement qu'elle « se tient sur une hauteur, non loin de la mer » (IV, 34.7).
16. Ce chiffre doit être relativisé : notre recensement des monnaies de Colonidès est en effet beaucoup plus complet que celui des six autres cités, qui comprend essentiellement les exemplaires de Paris, de Yale (Doura-Europos), de IB-G, des SNG Cop. et *Hunterian* et des ventes publiques. Sous cette réserve, le tableau de la figure 2 donne un aperçu que nous pensons proche de la réalité de la répartition relative des différents types pour chaque cité et entre elles.
17. Bien que depuis Auguste, Thouria ait fait partie de la portion de la Messénie concédée à Lacédémone, comme le rappelle Pausanias, celui-ci considère néanmoins que, venant de Laconie, il entre en Messénie en se dirigeant vers cette cité, relativement proche de Messène (Paus. IV, 31.1) ; les monnaies sévériennes de cette cité n'en portent pas moins au revers les lettres Λ-A pour ΛΑ(κεδαμμονίων). Sur les conflits territoriaux entre Sparte et Messène sous l'Empire et la vitalité de la vie civique dont ils témoignent, voir GRANDJEAN 2003, p. 250-251.
18. Pour S. Grunauer-von Hoerschelmann (GRUNAUER 1982-1983, p. 42), les différents graveurs se sont directement inspirés des types du monnayage de Corinthe. Voir *infra*.
19. Les deux exemplaires de Doura-Europos conservés à Yale, décrits comme représentant Aphrodite, sont presque illisibles.

Type	Colonidès	Asinè	Cyparissia	Messène	Mothonè	Pylos	Thouria	Total
<b>Tychè</b>	4+/?/7	3/-/7	2/-/8	1/-/4	1/-/12	-	1/-/20	7/-/58
<b>Asclépios</b>	1/1/1	1/-/16	2/-/17	1/-/2	2/-/3	1/-/3	2/-/4	2/-/45
<b>Artémis</b>	1/2/2	-	-	-	2?/-/3	-	3/-/3	6?/-/8
<b>Athéna</b>	1/1/1	-	4/-/23	2/-/4	4/-/19	4/-/18	3?/-/42	10/-/107
<b>Dionysos</b>	-	-	1/-/13	-	1/-/1	-	-	2/-/14
<b>Zeus</b>	-	-	-	2/-/3	-	-	2/-/5	4/-/8
<b>Poséidon</b>	1/3/3	1/-/4	1?/-/3	-	1/-/1	1/-/1	1/-/1	1/-/13
<b>Apollon</b>	4/5/5	1/-/1	2/-/4	-	-	-	4+/-/11	8/-/21
<b>Aphrodite</b>	3+/?/6?	-	-	-	1/-/1	1/-/1	2/-/3	4+/-/11?
<b>Héraclès</b>	1/1/1	-	-	1/-/2	-	-	-	2/-/3
<b>Hermès</b>	1/1/1	-	1/-/1	-	-	-	-	2/-/2
Déméter ?	1/1/1	1/-/15	-	-	-	2/-/4	-	1/-/20
Korè ?	-	-	-	-	1/-/5	-	-	1/-/5
Isis	-	-	-	-	1/-/4	-	-	1/-/4
Autres	5/5/8	4/-/8	1/-/1	-	4/-/7	2/-/5	1/-/1	15/-/30
Incertaines	-	-	2	-	-	-	3	5
<b>Total</b>	23/-/36	11/-/51	15/-/71	5/-/15	17/-/56	11/-/32	18+/-/93	-/-/354

Figure 2 – Types de revers des monnaies des cités de Messénie, selon l'ordre de fréquence établi par J. Gress (en caractères gras souligné, types utilisés dans > 20 cités en Achaïe, en caractères gras, dans > 10 cités). (*n/n/n* : nombre de variantes / pour Colonidès seulement : nombre de coins identifiables / nombre d'exemplaires, seuls ceux faisant l'objet d'une illustration ayant été pris en compte).

- les autres divinités olympiennes (Poséidon, Athéna, Artémis, Hermès, Zeus peut-être<sup>20</sup>) ou non (Asclépios, les Dioscures ?<sup>21</sup>, Déméter ou Cybèle<sup>22</sup> ?) et héros (Héraclès et les pommes d'or du jardin des Hespérides<sup>23</sup> ?) ne se rencontrent que sur quelques exemplaires ; un autre type présente un temple distyle dans lequel se trouve une divinité non identifiée (trois exemplaires<sup>24</sup>) ;
- les trois monnaies inédites aux types animaliers décrites plus haut viennent compléter cette iconographie.

20. Athènes (2<sup>e</sup> partie, figure 4a).

21. Berlin 18269245 (2<sup>e</sup> partie, figure 4b).

22. BCD 777.2 (2<sup>e</sup> partie, figure 4d).

23. Paris 1965-695 (2<sup>e</sup> partie, figure 4c).

24. BCD 777.6 ; Athènes ; CNG, vente électronique 392, 1<sup>er</sup> mars 2017, lot 375.

Seule Messène a paradoxalement produit un monnayage au profil comparable. Les émissions sévériennes y sont encore plus rares qu'à Colonidès, alors que la métropole régionale avait une longue tradition monétaire (15 exemplaires seulement connus jusqu'à présent<sup>25</sup>) et elles présentent des différences notables avec celles des autres cités (dénominations, poids, présence de monogrammes). Leurs types de revers, qui semblent privilégier là encore Tychè<sup>26</sup> (4 exemplaires) se dispersent pour le reste entre plusieurs divinités et héros (Athéna surtout, mais aussi Zeus, vénéré sur le mont Ithôme<sup>27</sup> et qui avait une autre statue sur l'Agora et Héraclès qui, selon le commentaire de J. Auberger, fait partie du passé mythique de Messène et dont la statue colossale était du type Farnèse-Pitti, comme l'attestent les monnaies<sup>28</sup>) ; Asclépios est curieusement peu représenté (2 exemplaires), alors que le sanctuaire qui lui est dédié dans cette ville fait l'objet d'une description détaillée par Pausanias (IV, 31.10)<sup>29</sup>.

Les cinq autres cités messéniennes, en revanche, concentrent chacune l'iconographie de leurs émissions sur des divinités bien déterminées :

- Athéna domine de loin : 1/3 du monnayage connu de Cyparissia (un sanctuaire d'Athéna *Kyparissia* est noté par Pausanias : IV, 36.7) et de Mothonè (où Pausanias mentionne un temple d'Athéna *Anémotis* : IV, 35.8), 55 % de celui de Pylos (là encore, Pausanias fait état d'un sanctuaire d'Athéna *Coryphasia* : IV, 36.2), 45 % de celui de Thouria ; son absence à Asinè est d'autant plus remarquable. La déesse fait l'objet de représentations certes conventionnelles, mais très diversifiées (10 variantes au total) ;
- Tychè / Fortuna est bien représentée partout sauf à Pylos : plus de 22 % du monnayage de Mothonè, 16 % de celui de Thouria, 15 % à Asinè, 10 % à Cyparissia ; là encore, l'iconographie est banale, mais justifie un total de 7 variantes. Tychè représentait certainement bien plus que la cité elle-même aux yeux des Grecs qui y vivaient comme à ceux de Pausanias<sup>30</sup>.
- Asclépios, partout présent, domine le monnayage d'Asinè (presque 1/3, outre la représentation précitée du serpent sur une base) et constitue une forte composante de celui de Cyparissia (23 %), dans les environs de laquelle Pausanias relève un temple d'Asclépios *Aulonios* (IV, 36.7) ; il occupe en revanche une place modeste à Mothonè, Pylos et Thouria ; son iconographie n'est ni originale, ni variée (2 variantes seulement, en dehors de ses rares représentations avec Hygie à Mothonè ou avec Isis à Asinè) ;
- Une énigmatique figure féminine drapée, debout de face sur une base (voir *supra*) forme la seconde dominante du monnayage d'Asinè (30 %) ; ce type se rencontre également, mais dans des proportions bien moindres, à Pylos (où il s'agit peut-être d'un terme<sup>31</sup>) et, en un seul exemplaire, à Colonidès. Il n'a pas d'équivalent dans

25. Sous réserve de la publication des fouilles qui y sont menées depuis de nombreuses années.

26. Pausanias fait état d'une statue de Tychè dans l'*Asklépeion* (IV, 31.9).

27. C'est cette statue de Zeus qui pourrait être représentée sur deux des monnaies : *Paus.*, p. 239, mais le même type se retrouve à Corinthe.

28. *Paus.* p. 232-233.

29. Sur le témoignage de Pausanias confronté aux monnaies de Messène, voir HABICHT 1998, p. 59.

30. Dans sa notice introductive au texte du livre IV de la *Description*, J. Auberger relève que « les dix livres [du *Périégète*] sont un hommage à la Tychè, mais elle laisse en Messénie une trace particulière de sa puissance, positive celle-là » (*Paus.*, p. X). M. Jost relève également une prédominance de Tychè dans le monnayage des cités d'Arcadie (JOST 2010, p. 247).

31. Voir *IB-G*, p. 69 (2<sup>e</sup> partie, figure 4f).

- les autres régions du Péloponnèse. Peut-être s'agit-il de Déméter, sachant que Koré/Perséphone semble être représentée à Mothonè (5 exemplaires), ou encore de Cybèle, également vénérée à Messène (voir *supra*) ;
- Apollon est surtout présent à Thouria (12 % du monnayage étudié) ; il est représenté à Colonidès (voir ci-dessus) et, marginalement, à Cyparissia ainsi qu'à Asinè (un seul ex., alors que Pausanias y relève un temple d'Apollon : IV, 34.11) ; son iconographie ne compte pas moins de 8 variantes au total ;
  - Dionysos est l'un des types principaux de Cyparissia (19 %), ce qui correspond aux notations du Périégète (IV, 36.7), mais ne se rencontre pour le reste qu'à Mothonè (un seul ex.) ; le type est unique et conventionnel à Cyparissia : debout à gauche, tenant le thyrsos et un canthare, mais plus original à Mothonè où est figuré un terme à sa droite (2<sup>e</sup> partie, figure 4g) ;
  - Aphrodite ne tient une place importante qu'à Colonidès ; elle est présente sur quelques rares exemplaires à Thouria, Mothonè et Pylos ; 4 variantes peuvent être identifiées ;
  - Poséidon et Zeus n'apparaissent que sur quelques exemplaires, le premier dans presque toutes les cités mais principalement à Asinè, Colonidès et Cyparissia, avec un type unique ; le second à Messène et Thouria seulement, au travers de 4 variantes iconographiques<sup>32</sup> ;
  - de même, Artémis ne se rencontre, en dehors de Colonidès, qu'à Mothonè et Thouria, avec au moins 6 variantes de représentation ; son absence du monnayage sévérien de Messène est remarquable alors que la statue d'Artémis *Laphria* de Damophon décrite par Pausanias (IV, 31.7) figure sur les émissions antérieures de cette cité ;
  - Isis, enfin, ne se trouve seule que sur le monnayage de Mothonè, avec un type unique.

On ajoutera, pour compléter ce panorama, que le monnayage des cités messéniennes ne comporte que très peu de types de revers qui ne soient pas des représentations de divinités : à Colonidès, le cheval (ou chien ?) courant décrit plus haut ; à Asinè, le nom de la ville dans une couronne, type agonistique (BCD 774.5, SNG Cop.530, SNG Hunt. 376) et Persée debout (BCD 774.4 et peut-être aussi à Cyparissia : CNG, vente MBS 81/2, 20 mai 2009, lot 2818) ; à Mothonè, une vue aérienne du port avec une statue de Tychè (BCD 809 et Berlin-Imhoff) et une figure masculine tenant deux gouvernails (Londres et coll. CGT) ; à Mothonè encore, un des Princes debout couronné par une Victoire (NAC, vente 100, 29 mai 2017, lot 1177 et BCD 835) ou, à Thouria, par Minerve ou Rome (SNG Hunt. 380 : figure 4l, 2<sup>e</sup> partie), seuls types de revers véritablement romains et de caractère militaire de la numismatique sévérienne de Messénie<sup>33</sup>.

(à suivre)

32. Nous avons mentionné plus haut la possibilité que la figure masculine voilée debout de face figurant sur une monnaie de Colonidès conservée à Athènes soit une représentation de Zeus.
33. Pour des représentations analogues sur le monnayage romain, cf. RIC IV.1 70 et 73 (Caracalla, émission datée de 203). S'agissant des types de droit, il convient de mentionner les bustes de Septime Sévère à g., en nudité héroïque, tenant un bouclier et une lance, à Messène (BCD 765.1), tout comme à Corinthe et dans d'autres cités du Péloponnèse (GRUNAUER 1982-1983, p. 41-42 ; FLAMENT 2007, p. 567).



## Bibliographie

- BCD : *Coins of Peloponnesos. The BCD Collection*, LHS Numismatics, Auction 96, 8-9 May 2006, Zürich.
- IB-G : Fr. IMHOFF-BLUMER, P. GARDNER, *Ancient Coins Illustrating lost Masterpieces of Greek Art, A Numismatic Commentary on Pausanias*, Chicago, 1964.
- Paus. : PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, T. IV, livre IV, *La Messénie*, traduit et commenté par J. AUBERGER, Paris, Les Belles Lettres, 2005.
- SNG Cop. : *Sylloge Nummorum Graecorum, The Royal Collection of Coins and Medals, Danish National Museum*, 16, *Phlipsis-Laconia*, Copenhagen, 1944.
- SNG Hunt. : *Sylloge Nummorum Graecorum, Great Britain*, vol. XII, *The Hunterian Museum, Glasgow, the Greek Imperials*, I, Glasgow, 2004.
- BENNER 2008 : S.M. BENNER, *Achaïan League Coinage in the 3<sup>rd</sup> through 1<sup>st</sup> Centuries B.C.E.*, *Classical Numismatic Studies*, 7, Lancaster, 2008.
- FLAMENT 2007 : Chr. FLAMENT, *Die et engraver-sharing dans le Péloponnèse entre le règne d'Hadrien et celui de Septime Sévère*, *BCH*, 131, 2007, p. 559-614.
- GRANDJEAN 2003 : C. GRANDJEAN, *Les Messéniens de 370/369 au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Monnayages et Histoire*, Paris, 2003.
- GRESS 2013 : J.B. GRESS, *The Coinage of the Peloponnese under Septimius Severus*, *Classics Graduate Theses and Dissertations*, 7, University of Colorado, Boulder, 2013.
- GRUNAUER 1982-1983 : S. GRUNAUER-VON HOERSCHELMANN, *The Severan Emissions of the Peloponnesus*, *Israel Numismatic Journal*, 6-7, 1982-1983, p. 39-46.
- HABICHT 1998 : Chr. HABICHT, *Pausanias' Guide to Ancient Greece*, University of California Press, 1998.
- JOST 2010 : M. JOST, *Pausanias et le témoignage des monnaies sévériennes en Arcadie*, *Revue Archéologique*, 2010/2, p. 227-257.
- KREMYDI, WARD 2017 : S. KREMYDI, J. WARD, *The Severan Issues of the Peloponnese: Minting Authorities and Dating*, dans L. BRICAULT, A. BURNETT, V. DROST, A. SUSPÈNE (dir.), *Rome et les Provinces. Monnayage et Histoire. Mélanges offerts à Michel Amandry*, Ausonius, Numismatica Antica, 7, Bordeaux, 2017, p. 303-312.

Jay DHARMADHIKARI\*

## Deux monnaies inédites de l'émission transitoire de 307 apr. J.-C. à Héraclée de Thrace

En 307 apr. J.-C., les émissions de *nummi* se font manifestement moins courantes pour l'ensemble des ateliers balkaniques et orientaux, à en juger par la fréquence à laquelle nous les retrouvons dans les trésors monétaires. Certains ateliers tels Siscia ou Nicomédie interrompent d'ailleurs probablement pour quelques mois leurs frappes monétaires. Cette date s'inscrit dans une des périodes les plus complexes du régime tétrarchique avec la capture et la mise à mort de Sévère Auguste par Maxence en Italie mais également l'élévation au rang d'auguste de Constantin, reconnu comme César l'année précédente au sein de la troisième Tétrarchie, à la mort de son père Constance. En Orient, depuis 305, l'Auguste régnant est Galère qui a autorité sur les diocèses de Mésie, de Thrace, du Pont et d'Asie. Dans les provinces contrôlées directement par Galère, Héraclée de Thrace est avec Serdica, Nicomédie et Cyzique l'un des quatre ateliers frappant alors des *nummi* à un poids inférieur au 1/32 de livre. Siscia et Thessalonique n'ont plus aucune activité, ce dernier atelier ne redémarrant qu'avec la fermeture de Serdica, au moment de la conférence de Carnuntum en novembre 308. Dans ce contexte, la courte émission d'Héraclée de Thrace, au poids réduit au-dessous du 1/32 de livre, se distingue de toutes les émissions antérieures par l'ajout de points séparatifs entre les différentes lettres de la marque d'atelier HT suivie de la lettre de l'officine monétaire. Cette dernière étant connue pour 4 officines, indiquées par leur numérotation en grec (A à Δ), les marques monétaires sont donc les suivantes : H·T·A, H·T·B, H·T·Γ et H·T·Δ.

L'apparition depuis plusieurs années sur le marché numismatique de plusieurs monnaies en très bon état ainsi que les recherches menées dans plusieurs collections publiques et privées permettent de compléter cette série, connue de Sutherland uniquement par quatre exemplaires, aux revers GENIO CAESARIS (2 exemplaires) et GENIO POPVLI ROMANI (2 exemplaires)<sup>1</sup>. Ce sont vingt-deux monnaies qui ont pu être retrouvées et pesées pour les besoins de cette étude. Sur tous les exemplaires observés, le portrait de l'avers porte une couronne de laurier avec un ruban aux extrémités bouletées de type 1, selon la classification de A. Jeločnik, reprise depuis par P. Bastien pour les *nummi*.

Le type de *nummus* le plus retrouvé récemment sur le marché numismatique est, paradoxalement, celui qui est resté ignoré par Sutherland, frappé pour Galère uniquement, au revers GENIO IMPERATORIS. On peut constater au moins quatre coins différents pour la frappe du portrait de l'avers et trois pour la frappe du Génie au revers dont le *modius* est plus ou moins apparent, parfois complètement invisible. Tous les exemplaires observés présentent une césure IMP-E-RATORIS.

Sur certains exemplaires, la lecture de la lettre d'officine n'est pas aisée. Si la frappe est clairement attestée pour l'officine A (figure 1), il est possible qu'elle ait également été effectuée dans la 4<sup>e</sup> officine mais la lettre Δ pourrait simplement être un A mal formé (figure 2). Aucun exemplaire présentant un Δ indiscutable n'ayant

\* Membre correspondant de la SFN, jay.dharma@gmx.fr. L'auteur remercie MM. Wolfram Tillack, Georges Gautier et Klaus Vondrovec pour les informations communiquées et les conseils prodigués.

1. RIC VI (Héraclée) 32-34, p. 534.

pu être retrouvé à ce stade, nous ne pouvons pas retenir pour sûre une frappe du type au revers GENIO IMPERATORIS dans cette officine.



Figure 1 (× 1,5)

D/ IMP C GAL VAL MAXIMIANVS P F AVG. Buste nu lauré regardant à droite.

R/ GENIO IMP-E-RATORIS. Génie debout de face, la tête coiffée du *modius*, regardant à gauche, les épaules drapées du *paludamentum*, tenant une patère déversant du liquide et une corne d'abondance. À l'exergue : H • T • A.

25 mm, 7,57 g, 6 h. C. 48. RIC --. Vente InAsta 81 (6 mai 2019), lot 503 (figure 1).



Figure 2 (× 1,5)

D/ IMP C GAL VAL MAXIMIANVS P F AVG. Buste nu lauré regardant à droite.

R/ GENIO IMP-E-RATORIS. Génie debout de face, la tête coiffée du *modius*, regardant à gauche, les épaules drapées du *paludamentum*, tenant une patère déversant du liquide et une corne d'abondance. À l'exergue : H • T • A ?

24 mm, 6,84 g, 6 h. C. 48. RIC --. Vente Harlan J. Berk 193 (30 avril 2015), lot 358 (figure 2).

Onze exemplaires différents ont pu être étudiés pour le type GENIO POPVLI ROMANI (césure : GENIO POPV-L-I ROMANI). Cette frappe est attestée pour Galère (RIC 33, sept exemplaires étudiés) et pour Maximin Daia (RIC 34, quatre exemplaires étudiés). Ce type a été retrouvé par Sutherland pour l'officine Γ (Galère)<sup>2</sup> et Δ (Maximin

2. Outre l'exemplaire de la collection de la BNF, répertorié et photographié par Sutherland, le trésor du Sinaï du nord contenait aussi un exemplaire pour cette officine (KING, SPAER 1977, p. 100).

Daia). Or, cette frappe existe aussi pour l'officine B attestée sur au moins trois exemplaires, uniquement pour Galère. Ces trois exemplaires sont issus de deux coins d'avvers différents mais potentiellement du même coin de revers (figure 3). L'ensemble des *nummi* observés présentent une césure dans la légende de revers POPV-L-I ROMANI.

D/ IMP C GAL VAL MAXIMIANVS P F AVG. Buste nu lauré regardant à droite.

R/ GENIO POPV-L-I ROMANI. Génie debout de face, la tête coiffée du *modius*, regardant à gauche, les épaules drapées du *paludamentum*, tenant une patère déversant du liquide et une corne d'abondance. À l'exergue : H · T · B.

24 mm, 7,46 g, 6 h. C. 81. RIC 33. Vente Harlan J. Berk 193 (30 avril 2015), lot 357 (figure 3).



Figure 3 (× 1,5)

S'agissant du type GENIO CAESARIS (césures : GENIO C-A-ESARIS ou GENIO CA-ESARIS), il n'est attesté à ce stade que pour Maximin Daia. Tous les exemplaires observés sont issus de la 4<sup>e</sup> officine (Δ)<sup>3</sup>.

Les portraits aux angles saillants et au poil dru, avec une coupure du buste présentent – sauf exception – une échancrure juste au-dessous de l'extrémité bouletée du ruban retombant sur l'épaule droite. Si les portraits sont relativement stéréotypés, un portrait plus juvénile, avec une barbe moins fournie, semble distinguer Maximin Daia. Sur quelques *nummi*, le nez de Galère apparaît particulièrement long et droit (cf. figure 3).

Des observations sur les trois types monétaires, il peut ainsi être reconstituée la série suivante à partir des exemplaires attestés (figure 4) :

Revers	Officine A	Officine B	Officine Γ	Officine Δ
GENIO CAESARIS				Maximin Daia
GENIO IMPERATORIS	Galère			Galère ?
GENIO POPVLI ROMANI		Galère	Galère	Maximin Daia

Figure 4 - Restitution possible de la série (les cases en gris couvrent les possibilités de frappe sans que ces dernières ne soient attestées à la connaissance de l'auteur).

3. L'exemplaire répertorié par Sutherland pour l'officine Γ à Vienne n'a pu être retrouvé par l'auteur.

Comme le relève Sutherland, cette émission n'est connue que pour Galère et Maximin Daia, aucun exemplaire n'ayant été retrouvé ni pour Sévère, ni pour Constantin (qui ont fait l'objet tous deux de frappes au 1/32 de livre sur la période postérieure à juillet 306). Il semble que l'on voie s'opérer dans l'atelier monétaire d'Héraclée de Thrace une forme de partage des officines entre Galère et Maximin Daia, que l'on n'y constate ni auparavant, ni par la suite. Mais ce constat empirique, au regard des exemplaires clairement attestés à ce jour, demande à être confirmé.

À l'instar des conclusions tirées pour les deux séries de *nummi* frappées à Nicomédie, également avec un poids réduit (*RIC* VI 51 et 52, p. 561), l'existence de frappes pour Galère et Daia seuls place l'émission après la mort de Sévère, suite à sa défaite en Italie contre les troupes fidèles à Maximien Hercule et à son fils Maxence, à une époque où le constat du rapprochement entre Maximien Hercule et Constantin, à la fin de l'été ou au tout début de l'automne 307<sup>4</sup>, amènent les ateliers monétaires sous le contrôle de Galère et Maximin Daia à cesser toute émission pour Constantin.

Contrairement à l'émission précédente, dont certains exemplaires, frappés pour Galère ou Maximin Daia, semblent de poids faible par rapport à la norme du 1/32 de livre<sup>5</sup>, tous les exemplaires observés sont manifestement de poids réduit, la fourchette s'étendant de 5,51 g (avec 4 exemplaires sous la barre des 6 g) à 7,62 g (avec 6 exemplaires au-dessus de 7 g). Avec une moyenne à 6,58 g et un écart-type de 0,63 pour 22 exemplaires, on aboutit à un intervalle de confiance à 1 % pour le poids de ces *nummi* entre 6,24 g et 6,93 g, ce qui plaide clairement pour un standard de frappe au 1/48 de livre. Il s'agit donc bien de la première émission d'Héraclée de Thrace au poids réduit directement au 1/48 de livre, antérieure à la conférence de Carnuntum (11 novembre 308) mais également à l'apparition de l'épouse de Galère, Galeria Valeria, sur le monnayage tétrarchique, probablement au début de 308, après le mariage de Constantin avec Fausta.

On pourra encore relever qu'il s'agit de la première émission introduisant les types GENIO CAESARIS et GENIO IMPERATORIS aux côtés de celui du GENIO POPVLI ROMANI qui est abandonné à l'issue de celle-ci. Ces deux types sont connus également à Cyzique<sup>6</sup>, Antioche<sup>7</sup> et Alexandrie<sup>8</sup>, trois ateliers qui les frappent pour Galère et Maximin Daia uniquement, au 1/48 de livre, comme ce que nous observons pour Héraclée de Thrace. Toutefois, ces trois ateliers frappent le type au Génie aux côtés d'émissions pour Galeria Valeria, donc probablement datables du premier semestre

4. Maximien Hercule se serait en effet rendu en Gaule pour obtenir le soutien de Constantin, dans le contexte de l'offensive lancée par Galère en Italie contre Maxence, qui aurait amené à la mise à mort de Sévère. La rencontre entre Maximien Hercule et Constantin daterait ainsi, au plus tôt, de la fin de l'été 307, plus probablement de l'automne 307 (RÉMY 2015, p. 183). L'assertion de Lactance, selon lequel Maximien Hercule se serait rendu en Gaule après la mort de Sévère (*De mortibus persecutorum*, XXVII, 1), doit être prise avec précaution : cette chronologie stricte n'est pas clairement attestée (BRUUN 1979, note 48, p. 274).
5. Ainsi l'exemplaire 220 du Trésor syrien de 310 qui pèse 6,61 g, au module du 1/32 de livre (27 mm), ce qui indique plutôt un exemplaire au poids dégradé qu'une frappe au 1/48 de livre (cf. BLAND 1988, p. 168).
6. *RIC* VI (Cyzique) 34-41, p. 585.
7. *RIC* VI (Antioche) 81-100, p. 627-629. L'émission d'Antioche présente la particularité de frapper alors aussi pour Constantin César au type GENIO CAESARIS (*RIC* 87b et *RIC* 94b).
8. *RIC* VI (Alexandrie) 64-83, p. 673-675.

308, et sans le type GENIO POPVLI ROMANI. Serdica frappe en revanche ce dernier type au 1/48 de livre, à l'instar de ce qui est observé à Héraclée de Thrace et à Nicomédie, mais l'atelier mésien frappe alors également au type GENIO AVGVSTI sans retenir le type GENIO IMPERATORIS, et pour Galeria Valeria, ce qui semble indiquer une continuité de frappe jusqu'en 308.

L'attestation de plusieurs coins différents pour le type GENIO IMPERATORIS montre que l'émission monétaire qui suit immédiatement la réduction du poids du nummus à Héraclée de Thrace au 1/48 de livre n'est pas aussi rare que Sutherland le laissait entendre. Elle est toutefois moins couramment documentée que la frappe suivante qui date de la conférence de Carnuntum. L'absence de Sévère et de Constantin d'une part, de Galeria Valeria d'autre part, ainsi que le maintien du type GENIO POPVLI ROMANI, abandonné au plus tard au premier semestre 308, plaident pour une frappe très limitée dans le temps, antérieure à celles de Cyzique, Antioche et Alexandrie, et probablement contemporaine du début de celle de Serdica au 1/48 de livre. Elle pourrait éventuellement débiter avec celle de Nicomédie, également au 1/48 de livre, qui reste limitée au type GENIO POPVLI ROMANI. La mort de Sévère pouvant être intervenue autour du 16 septembre 307, selon l'interprétation donnée au Chronographe de 354<sup>9</sup>, cette série aurait débuté à l'automne 307, voire plus tardivement encore dans l'année si l'on imagine une réduction de la frappe au 1/48 de livre en novembre 307 seulement dans les provinces contrôlées par Maxence<sup>10</sup>. Cette frappe ne saurait en revanche dater de mi-307, comme avancé par Sutherland. Elle pourrait s'étendre jusqu'au tout début de 308 au plus tard. Ces quelques constats et la formulation de ces hypothèses de datation et d'orchestration des frappes de *nummi* dans les provinces orientales de l'empire fin 307 et début 308 constituent des propos liminaires à une réflexion qui serait utile sur le passage au 1/48 de livre dans les provinces directement contrôlées par Galère et Maximin Daïa, qui reste manifestement problématique.

## Bibliographie

- BASTIEN 1980 : V. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. De la réforme monétaire de Dioclétien à la fermeture temporaire de l'atelier de Lyon (294-316)*, Wetteren, 1980.
- BLAND 1988 : R. BLAND, A Syrian hoard of AD 310, *NC*, 148, 1988, p. 152-168.
- BRUUN 1979 : P. BRUUN, The Negotiations of the Conference of Carnuntum, *Quaderni ticinesi di numismatica e antichità classiche*, 8, 1979, p. 255-278.
- DROST 2013 : V. DROST, *Le monnayage de Maxence (306-312 après J.-C.)*, Zurich, 2013.
- KING, SPAER 1977 : C.E. KING, A. SPAER, A hoard of folles from Northern Sinai, *NC*, 137, 1977, p. 64-112.
- REMY, OSHIMIZU 2016 : B. REMY (avec la collaboration de Y. OSHIMIZU), *Dioclétien. L'Empire restauré*, Paris, 2016.

9. Chron. Min. I, 148. Cf. BRUUN 1979, p. 273-274 et note 45. Un papyrus datable du 29 septembre 307 (*P. Mil.* 55) reconnaît encore Sévère Auguste, signe que la nouvelle de sa mort n'était pas encore parvenue en Égypte.

10. BASTIEN 1980, p. 86 ; DROST 2013, p. 38.

Marc PARVÉRIE\*, Richard PROT\*\*, Philippe SCHIESSER\*\*\*

### À propos d'un denier hybride :

### Vendôme a-t-il frappé des monnaies portant MET/ALO ?

Il nous a été présenté un denier particulièrement surprenant présentant sur une face une croix entourée de CARLVS RE+ et sur l'autre un buste (figure 1).



Figure 1 - Denier (× 1,5).

D/ Globule devant un buste lauré à droite.

R/ CARLV2 RE+ autour d'une croix.

22,5 mm, 1,57 g, collection privée (figure 1).

Cette monnaie n'est pas totalement inédite car un denier du même type est classé à Charles-le-Simple parmi les ateliers indéterminés dans le Gariel<sup>1</sup>. Mais ce n'est probablement pas le même exemplaire car la légende du revers n'est pas tréflée et le visage est légèrement différent. Il y aurait donc peut-être deux exemplaires de ce type de monnaie hybride. Mais la monnaie illustrée dans le Gariel n'a pas été revue depuis 1883. Par ailleurs, un autre denier de ce type avait déjà été signalé dès 1866 par Antonio Delgado dans son étude d'un lot de quarante monnaies provenant du dépôt de Calatayud<sup>2</sup>. Mais la lecture en est différente et il se peut donc qu'un deuxième denier ayant le même revers et un buste précédé du nom de Tours existe<sup>3</sup>. Néanmoins, lui non plus n'a pas été revu depuis 1866.

Une possibilité aurait été l'existence de frappes avec un type au buste dès Charles-le-Simple (898-922). Néanmoins, c'est peu probable car ce denier ne porte pas de titulature royale autour du buste, comme ce sera par la suite le cas à Chinon sous Louis IV (936-954 ; figure 2) et Lothaire (954-986 ; figure 3).

\* marc.parverie@laposte.net

\*\* richard.prot6@orange.fr

\*\*\* Ancien président de la SÉNA, numismate@yahoo.fr

Nous tenons à remercier Jean Elsen & ses Fils S.A. ainsi que Thibault Cardon, P. Renouard et tous ceux qui nous ont permis d'illustrer cet article.

1. GARIEL 1884, n° 89 p. 298 et pl. LII.

2. PARVÉRIE 2018, p. 7 citant le rapport de Delgado du 8 janvier 1866, 13 (MARTÍN ESCUDERO *et al.* 2004, p. 78-79 et 284 ; archives GN 1866/2(3) p. 2).

3. Delgado décrit une des quarante monnaies examinées de Calatayud comme étant avec un buste avec les lettres TV[RON] et CARLVS REX autour d'une croix au revers (n° 13).



Figure 2 - Denier de Chinon de Louis IV (936-954) (× 1,5).

D/ LVDOVICVS REX autour d'un buste lauré à droite.  
 R/ +CAINONI CASTRO autour d'une croix.  
 21 mm, 1,44 g, collection privée (figure 2).

Il aurait été trouvé à Seully à moins de 10 km au sud-ouest de Chinon.



Figure 3 - Denier de Chinon de Lothaire (954-986), monnaie cassée au-dessus du buste (× 1,4).

D/ LOTHAR[IVS REX] autour d'un buste couronné à gauche.  
 R/ [+CAIN]ONI CASTRO autour d'une croix.  
 24 mm, environ 1 g, collection privée (figure 3).

De plus, la comparaison de cette monnaie avec deux deniers de Melle présents dans un lot appartenant sans doute à ce même dépôt de Calatayud<sup>4</sup> (figure 4) montre une liaison de coin de droit et nous fait arriver à une conclusion différente.

Il s'agit ici probablement d'une monnaie hybride présentant deux droits : l'un des deniers portant MET/ALO et attribué à Melle (figures 5-6) et l'autre du type anonyme au buste de Vendôme (figure 9). Les types de Tours/Chinon (figure 7) et Tours/Orléans (figure 8) semblent exclus du fait qu'il y a un globule et non pas une légende devant le buste.

4. Ensemble « Troballa del Centre Peninsular » (ou « Espanya-3 ») publié en 2015 par M. Crusafont. Voir PARVÉRIE, BORREL 2019 pour la tentative de restitution du dépôt de Calatayud.





Figure 4 - Liaison de coin de droit entre le denier au buste et deux deniers au revers MET/ALO (nos 25-26) « d'Espanya-3 » (voir figures 1, 5 et 6 ;  $\times 1,5$ ).



Figure 5 - Denier de même coin de droit portant au revers MET/ALO du trésor « Espanya-3 » n° 25 ( $\times 1,5$ ).

D/ CARLV2 RE+ autour d'une croix.

R/ MET/ALO.

1,05 g, 22mm, collection privée ; CRUSAFONT 2015, n° 25 (figure 5).



Figure 6 - Denier de même coin de droit portant au revers MET/ALO du trésor « Espanya-3 » n° 24 ( $\times 1,5$ ).

D/ CARLV2 RE+ autour d'une croix.

R/ MET/ALO

Poids et diamètre inconnus, collection privée ; CRUSAFONT 2015, n° 24 (figure 6).



Figure 7 - Denier anonyme au buste de Tours-Chinon (× 1,5).

D/ TVRON buste lauré à droite.

R/ +CIIIIIOIII CA[ST]RIIRO croix cantonnée d'un globule au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup>.

1,04 g ; Jean Elsen & ses Fils SA, vente 132, Lot 938 (figure 7).

D'après le vendeur « du même coin de droit que le denier de Tours et Orléans (Crinon, second groupe, 2A et Dumas, pl. XV) ».



Figure 8 - Denier anonyme au buste de Tours-Orléans qui semble du même coin de droit que le denier précédent du trésor « Espanya-3 » n° 41 (× 1,5).

D/ TV[R]ON buste lauré à droite.

R/ +AVNIANIS CIVITAC croix

CRUSAFONT 2015, n° 41 (figure 8).



Figure 9 - Denier de Vendôme qui pourrait être du même coin de droit que le denier hybride (figure 1) du trésor « Espanya-3 » n° 44 (× 1,5).

D/ Globule devant un buste lauré à droite.

R/ +VEN[DENIS] CASTIRO croix. Les E sont peut-être sous forme de I, le O est losangé.  
23 mm, 1,37 g, collection privée ; CRUSAFONT 2015, n° 44 (figure 9).

Plusieurs indices avaient déjà fait penser que d'autres ateliers que Melle avaient pu frapper des deniers portant MET/ALO.

« Le cas de l'abbaye de Cluny, fondée en 910, est particulièrement curieux. S'il est contestable qu'une concession lui ait été accordée par Raoul, vers 930, il paraît certain que, vers 1019, Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, avait donné la monnaie de Niort à Odilon, le célèbre abbé de Cluny, concession confirmée en 1079, par Guillaume VIII. Déjà, entre 1030 et 1039, la veuve de Guillaume le Grand, Agnès de Bourgogne, avait fait don à la même abbaye de la monnaie de Saint-Jean-d'Angély (monetam... in villa quae nominatur Angeliacus et in alia villa quae dicitur Molgonus). La ratification, vingt ans plus tard, stipula que les produits de ces ateliers seraient au type de Poitiers, c'est-à-dire de Melle. Il s'en suit que nous ne saurions les distinguer des autres qui portent la marque Matalo. Mais je pense qu'ils devaient porter des points secrets. »<sup>5</sup>

Niort et Saint-Jean-d'Angély auraient donc pu aussi frapper au nom de Melle.

La découverte d'un essai en plomb à Saintes (Charente-Maritime) de deniers au type +CARLVX REX FR (figure 10, actuellement conservé à la Monnaie de Paris)<sup>6</sup> semble indiquer que cette dernière ville a aussi frappé des monnaies à ce type.



Figure 10 - Essai uniface en plomb de deniers au type CARLVX RE+ découvert à Saintes, Charente-Maritime (× 0,5).

D/ [+]**CARVX** R[EX FR]

Il est probable que les monnaies de Tours-Chinon anonymes au buste ont été frappées à Chinon avant celles au nom de Louis IV (936-954) (figure 2) et de Lothaire (954-986) (figure 3). Le dépôt de Calatayud est datable des environs de l'an 1000, mais les monnaies carolingiennes sont plus anciennes et datent toutes de la première moitié du x<sup>e</sup> siècle. Or, à cette époque, seuls les ateliers de Tours-Chinon et de Tours-Orléans, s'il ne s'agit pas du même<sup>7</sup>, sont censés frapper des monnaies portant un buste. Blois et Vendôme n'auraient frappé des deniers au buste que dans la seconde moitié du x<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Néanmoins, au moins un denier de Vendôme était présent dans

5. BLANCHET 1950, p. 24-25. Nous remercions Thibault Cardon de nous avoir signalé cette référence.

6. [www.monnaiedeparis.fr/fr/collections-patrimoniales/empreintes-monetaires-carolingiennes](http://www.monnaiedeparis.fr/fr/collections-patrimoniales/empreintes-monetaires-carolingiennes).

7. CRINON *et al.* 1997.

8. DHÉMIN 1978, p. 155 ; ACHACHE *et al.* 2018, p. 45-46.

le trésor de Calatayud (figure 9)<sup>9</sup>. Il faut donc probablement remonter la datation des premiers deniers au buste de Vendôme à la première moitié du x<sup>e</sup> siècle.

La légende TVRON est illisible sur l'exemplaire hybride (figure 1). Le globule devant la tête le rapproche du denier de Vendôme présent dans le même trésor et qui pourrait être de même coin de droit (figure 9). Ce denier hybride est donc probablement de Vendôme. Il s'agit probablement du denier portant un buste et MET/ALO mal décrit par Antonio Delgado dans son étude de 1866.<sup>10</sup> Mais, dans le cas contraire, il existerait un autre denier hybride Tours-Chinon et MET/ALO (qui n'a pas été revu depuis 1866).

Cette monnaie hybride provenant vraisemblablement du dépôt de Calatayud nous incline à penser que certains deniers portant MET/ALO ont probablement aussi été frappés à Vendôme et ce dès la première moitié du x<sup>e</sup> siècle.

Calatayud contiendrait donc un ensemble assez remarquable de deniers d'Orléans-Tours (au moins 3), Tours-Chinon (au moins 26), Vendôme (au moins un exemplaire probablement deux) et peut-être deux hybrides Vendôme/Melle et Tours-Chinon/Melle, auxquels il faut ajouter au moins 6 deniers MET-ALO et 2 oboles. Il est peu probable que ces monnaies se soient rencontrées fortuitement en Espagne, il s'agit donc d'un ensemble formé au nord de l'Aquitaine qui a voyagé tel quel jusqu'à Calatayud.

Plusieurs conclusions semblent possibles à partir de ce denier hybride :

- d'autres ateliers que Melle ont frappé des monnaies portant MET/ALO et cela dès la première moitié du x<sup>e</sup> siècle ;
- Vendôme semble avoir frappé des deniers au buste dès la 1<sup>re</sup> moitié du x<sup>e</sup> siècle ;
- une dernière conclusion intéressante est technologique. La liaison de coins est particulièrement identifiable par le tréflage du premier C de CARLVS RE+ (figure 4). Mais ici, ce ne sont pas les monnaies qui sont tréflées. Il est en effet matériellement impossible que trois monnaies aient le même défaut. C'est donc le poinçon de C qui est tréflé sur le coin. On a donc ici la preuve de l'utilisation d'un poinçon pour la réalisation d'un coin de la première moitié du x<sup>e</sup> siècle.

## Bibliographie

- ACHACHE *et al.* 2018 : S. ACHACHE, M. BOMPAIRE, A CASTELAS, Le trésor dit « du Loiret ». Présentation, catalogue et étude caractérisocopique, dans *Trésors monétaires XXVII, Monnayage de Francie, des derniers Carolingiens aux premiers Capétiens*, BnF, Paris, 2018, p. 1-99.
- BLANCHET 1950 : A. BLANCHET, La monnaie et l'Église. Relation d'établissements religieux avec des émissions monétaires, Séance du 20 janvier, CRAI, 94<sup>e</sup> année, vol. 1, 1950, p. 18-26.
- CRINON *et al.* 1997 : P. CRINON, M. DHÉNIN, R. PROT, Attribution à Robert, marquis de Neustrie, des monnaies au buste portant les noms de Tours et Chinon et de Tours et Orléans (919-922), *BSFN*, 52-6, 1997, p. 117-122.
- CRUSAFONT 2015 : M. CRUSAFONT, Troballes monetàries XXX, *Acta Numismàtica*, 45, Barcelona, 2015, p. 227-237.
- DHÉNIN 1978 : M. DHÉNIN, Un denier de Chartres au type anépigraphique à la tête, *Club français de la médaille*, 58, 1978, p. 154-158.

9. CRUSAFONT 2015, n° 44.

10. PARVÉRIE 2018, p. 7 citant le rapport de Delgado du 8 janvier 1866, 13 (MARTÍN ESCUDERO *et al.* 2004, p. 78-79 et 284 ; archives GN 1866/2(3) p. 2).

- GARIEL 1883 : E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, Imprimerie Typographique de G. Fischbach, Strasbourg, 1883, 2 volumes 1883 et 1884.
- PARVÉRIE, BORREL (à paraître) : M. PARVÉRIE, V. BORREL, Le dépôt de Calatayud (Aragon). La circulation et le recyclage des monnaies carolingiennes en al-Andalus (à paraître).
- PARVÉRIE 2018 : M. PARVÉRIE, La circulation des deniers de l'Aquitaine carolingienne en Al Andalus ; un réexamen des trésors « ESPANYA-1, 2 ET 3 », *Bulletin de la Société Numismatique de Limousin*, Tome XXV, février 2018, p. 4-16.
- MARTÍN ESCUDERO *et al.* 2004 : F. MARTÍN ESCUDERO, A. CEPAS, A. CANTO, *Archivo del Gabinete Numario*. Catálogo e índices, Madrid, 2004.

## CORRESPONDANCES

Jean-Pierre GARNIER\*

### **Le petit blanc au soleil de Louis XI « oublié » de l'atelier Saint-Lô (rectificatif)**

Dans le *BSFN* de janvier 2020, une erreur de photographie s'est produite à la figure 7 p. 14, il faut voir le droit et le revers de ce blanc au soleil de Louis XI (figure 1) en remplacement de celui de Charles VIII reproduit par erreur. Le poids de 2,85 g était bon, seule la photographie était erronée.



Figure 1

\* Membre d'honneur et ancien Président de la Société française de numismatique.

## LETTRE DE LA PRÉSIDENTE DE LA SFN

Paris, ce 10 juin 2020,

Chères et chers membres de la Société française de Numismatique,

Nous avons été heureusement en mesure de tenir notre AG annuelle peu avant le confinement, mais la première vague de l'épidémie de Covid-19 en France nous a privés de deux séances ordinaires (avril et mai) ; elle a contraint aussi le Conseil d'administration à repousser les Journées annuelles organisées à Monaco au mois d'octobre 2020 (du vendredi 23 au dimanche 25 octobre).

Le Conseil d'administration, sans se réunir, a été très actif pendant ces deux mois. René Wack a dû régler dans des conditions très difficiles (ralentissement de La Poste, manque de correspondants joignables, fermeture de la BnF) plusieurs dossiers financiers sensibles, assisté heureusement par Patrice Baubeau, Jérôme Jambu et Franck Wojan. Pierre-Olivier Hochard et René Wack ont réussi à mener à bien la publication et l'expédition des *BSFN* dans des conditions très difficiles. Il en va de même de la *RN*, grâce aux efforts des trois secrétaires de rédaction. Enfin, Pierre-Olivier Hochard, Jérôme Jambu et Julien Olivier n'ont pas ménagé leur temps pour maintenir le lien entre la Société et ses membres via le site Internet et les comptes Facebook et Twitter, diffusant les informations relatives à l'annulation des deux séances. Ils ont aussi publié deux énigmes numismatiques qui, à l'heure où j'écris, n'ont pas encore été résolues...

La séance d'avril, qui devait être consacrée à la présentation de travaux en cours de doctorants en numismatique, aura lieu en novembre. Le *BSFN* d'avril est donc nourri de correspondances, dont le nombre en attente de publication a beaucoup diminué.

Le Conseil d'administration a longtemps espéré être en mesure d'organiser la séance de mai... en juin, mais les conditions d'accès actuelles à la BnF Richelieu et à l'INHA ne l'ont pas permis. La plupart des communications prévues lors de la séance de mai seront publiées dans le *BSFN* de mai, le reliquat le sera dès que possible sous forme de correspondances dans des livraisons ultérieures du *BSFN*.

Les circonstances et les exigences de sécurité ne nous permettent donc pas d'envisager une séance avant celle du mois de septembre dont nous espérons tous qu'elle se tiendra comme prévu le 5.

Celle d'octobre sera consacrée au Papier-monnaie et se tiendra à la Monnaie de Paris ; son organisation est assurée avec diligence et efficacité par P. Baubeau et J. Jambu avec la complicité très active de A. Manas (Banque de France).

Le mois d'octobre sera assez chargé, puisque nous nous retrouverons ensuite à Monaco pour les journées annuelles de notre Société les 23-25 octobre, avec un programme identique à celui initialement défini.

La séance de novembre sera consacrée aux communications des doctorants et celle de décembre verra la remise du Jeton de vermeil par les trois anciens présidents.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture du *BSFN* et un bon été aussi « déconfiné » et numismatique que possible !

Au plaisir de vous retrouver en septembre !

Et en attendant, prenez soin de vous !

Pour le Conseil d'administration  
Catherine GRANDJEAN  
Présidente de la Société française de Numismatique

## **Du papier à la monnaie. Histoire et numismatique du billet**

*Journée d'études de la Société Française de Numismatique  
Samedi 10 octobre 2020, Monnaie de Paris*

Organisation : Patrice Baubeau et Jérôme Jambu  
(patrice.baubeau@gmail.com ; jerome.jambu@orange.fr)

### **Appel à communication**

La Société française de Numismatique lance un appel à communication sur l'histoire et la numismatique de la monnaie de papier, celle-ci étant entendue au sens large comme comprenant tous les supports ligneux, textiles, plastiques, etc. Cet appel est ouvert à toutes les périodes historiques et à toutes les régions du monde. Un comité scientifique sélectionnera sept propositions parmi celles qui lui seront soumises. Les communications (20 minutes) et leur publication (20 000 signes) seront exclusivement en français.

Les communications sélectionnées devront porter sur les aspects historiques et numismatiques de cet instrument monétaire fiduciaire, son insertion dans la culture matérielle, son analyse iconographique et ses sphères géographiques, sociales et économiques de circulation et d'usage. Les auteur(e)s peuvent notamment porter attention aux caractéristiques matérielles et esthétiques des supports monétaires étudiés, aux conditions matérielles et techniques de leur fabrication et de leur émission, à leur contexte de découverte et de conservation, à leur perception, aux relations d'échange et de concurrence avec d'autres objets monétiformes.

Les propositions sont à adresser par courriel aux deux organisateurs sous la forme d'un fichier joint en format texte, au plus tard le 30 juin 2020.

La proposition soumise devra comporter :

- le nom, le prénom et les coordonnées du/des auteur(e)s ;
- la position institutionnelle / la profession ;
- un texte d'intention d'environ une demi-page, indiquant également les sources envisagées et quelques références bibliographiques ;
- le cas échéant, les deux ou trois dernières publications du ou des auteur(e)s.

Les propositions respectant ces critères seront transmises pour examen à un comité scientifique de trois experts qui remettra ses conclusions pour le 31 juillet 2020.

Les auteur(e)s retenu(e)s devront remettre le résumé de leur communication avant le 18 septembre 2020 afin de réaliser une plaquette de présentation.

Les textes définitifs (20 000 signes) mis aux normes éditoriales du *Bulletin de la Société Française de Numismatique* et tenant compte des observations du comité scientifique et des échanges et débats lors de la journée du 10 octobre seront remis le 31 octobre 2020 au plus tard.

*PS : En l'état actuel, la journée est maintenue au 10 octobre ; mais si elle ne pouvait se tenir à cette date du fait de circonstances indépendantes de notre volonté, elle serait bien sûr reportée.*

# SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE



## TARIFS POUR 2020

### Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger) .....	28 €
Membres titulaires .....	37 €
Institutionnels et membres assimilés .....	37 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justificatif) .....	2 €

**Droit de première inscription** ..... 8 €

### Abonnement au *BSFN*

#### Membres de la SFN

France .....	28 €
Étranger .....	37 €

#### Non membres de la SFN

France .....	40 €
Étranger .....	45 €

Vente au numéro ..... 5 €

**Changement d'adresse** ..... 1,50 €

Compte bancaire      BRED Paris Bourse  
Code BIC                BRED FRPPXXX  
N° IBAN                 FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

10 numéros par an — ISSN 0037-9344

N° de Commission paritaire de Presse : 0520 G 84906

### Société Française de Numismatique

*Reconnue d'utilité publique*

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris

<http://www.sfnnumismatique.org> | [sfnum@hotmail.fr](mailto:sfnum@hotmail.fr)

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN

Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD

([pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr](mailto:pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr))

Préresse : Fabien TESSIER

Imprimerie Corlet



9 770037 934005